



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020

Étaient présents : Daniel GUIBAL, Anne SENESI, Patrick HUGOUNENQ, Sonia ROMERO, Jérôme VALAT, Véronique VANEL, Jean-Michel BRAL, Georgette APOLIS, Stéphane VIALETES, Marie-Laure BOUTTES, Claude CREISSEL, Danièle JOSEPH, Luc ALCOVERÉ, Nadine BACZYK.

Absent : Jackie POUJOL

Pouvoir : Néant

1°) Vote des Taux :

Monsieur le Maire donne la parole à Mme SENESI Anne qui propose le maintien des taux appliqués à savoir :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 17,62 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58,23 %

Elle informe que ces taux sont dans la norme et qu'ils permettront de faire des projets. Mme VANEL souhaite que les taux soient diminués compte tenu de la période COVID. Une discussion est menée autour de la table. Monsieur le Maire souhaite un maintien des taux et demande que la recette des Impôts soient visibles au travers d'Investissement pour la Commune.

Monsieur le Maire invite donc le Conseil à se prononcer,

A l'unanimité, Le conseil acte les taux proposés.

2°) Budget Primitif 2020 M14 :

Madame SENESI Anne présente le Budget Primitif 2020 de la M14 de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT		
VOTE	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 504 811,64	925 628,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si excédent)
	0,00	579 183,64
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 504 811,64
		1 504 811,64
INVESTISSEMENT		
VOTE	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	541 947,53	806 796,22
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
	264 848,69	0,00
=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	806 796,22
		806 796,22
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 311 607,86
		2 311 607,86

Monsieur VALAT souhaite remercier le travail des agents du service technique.

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer. Le Conseil après en avoir délibéré, décide :

A la majorité D'APPROUVER le Budget Primitif 2020 de la M14

Budget Primitif 2020 M49 :

Madame SENESI présente le Budget Primitif 2020 de la M49 de la façon suivante et informe qu'à terme ce Budget sera transféré à la CCLL :

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	539 120,19	249 416,12
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 289 704,07
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	539 120,19	539 120,19
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	612 110,63	85 337,94
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 526 772,69
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	612 110,63	612 110,63
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 151 230,82	1 151 230,82

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

à l'unanimité D'APPROUVER le Budget Primitif 2020 de la M49

3°) Désignation représentants Hérault Ingénierie.

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer des représentants au sein d'Hérault Ingénierie. Monsieur le Maire se propose avec Mr BRAL Jean Michel. A l'unanimité le Conseil accepte cette proposition.

4°) Primes exceptionnelles COVID 19 en faveur des agents mobilisés :

Monsieur le Maire rappelle que pendant la crise COVID 19 des agents ont été mobilisés et qu'il serait souhaitable de les récompenser. Monsieur le Maire demande qu'il soit établi un état de présence des agents pendant cette période. Le Conseil à l'unanimité fixe l'indemnité à 300 € pour un agent présent à temps plein.

5°) Renouvellement contrat aidé Mme LAURES Céline :

Monsieur le Maire propose le renouvellement du contrat aidé de Mme LAURES Céline. A l'unanimité le conseil accepte.

6°) Questions diverses :

- Mr VALAT souhaite faire apparaître sur le site de la Commune les attributions de chaque conseiller.
- La permanence des élus débutera en Septembre 2020.
- Mr VALAT souhaite que tous les élus s'investissent pour l'organisation du marché. Il rappelle qu'ils sont 15 et qu'il faut s'entraider.

- Mme APOLIS souhaite un panneau « voie rétrécie » dans le rue de la Vieille Église à Loiras,
- Mme BOUTTES souhaite des panneaux « feu interdit » et « déchets interdits » à saint Fréchoux afin que les promeneurs respectent la nature.
- Mr CREISSEL souhaite un rétrécissement de la chaussée à Cartels afin de faire ralentir les véhicules. Une étude est en cours avec l'Agence Technique de Département.
- Mme JOSEPH signale que beaucoup de personnes ne reçoivent plus les mails de la Mairie. Ce problème va être signalé au service informatique de la CCLL afin de résoudre ce soucis.
- Mr ALCOVERÉ informe qu'il s'occupe d'un soucis de fuite d'eau et raccordement EDF suite à la démolition de la maison de la famille BONNET.
- Mr VIALETES Stéphane informe le Conseil que Bernard VIALETES agent communal en arrêt de travail remercie les personnes ayant pris de ces nouvelles et rappelle qu'il est joignable en cas de besoin.
- Mr BRAL informe que les terrains jouxtant la rue de la Calade à Saint Martin sont en vente. Ce tronçon de rue n'est plus praticable depuis les intempéries de 2015.
- Mr BRAL informe également que le tracteur est toujours en panne et qu'il est urgent de débroussailler les chemins communaux avant les vendanges. Il donne lecture au Conseil des devis de Mr DELOUSTAL pour le débroussaillage des chemins, du stade et de l'entrée de Mr HAMON. Le Conseil valide le devis du débroussaillage du stade et souhaite un devis de la Sté Cévenole de TP pour les travaux de Mr HAMON.
- Mr VALAT informe qu'une nouvelle association vient d'être créée « Les Festivales du Bosc » qui accueille tout les habitants de la Commune. Un concert aura lieu sur le stade de Loiras dle 15 Août 2020.

Fait à Le Bosc,
Le 5 Août 2020

Le Maire
Daniel GUIBAL

